



Nom du produit: Fertisain

**Classification chimique: Engrais
Foliaire aux NFU - 42-003-2 -
Conforme au règlement CE
N°834/2007 de l'Agriculture
Biologique**

**Description du produit: liquide de couleur doré,
contenant des Oligoéléments dont le Fer, Cuivre,
Bore, Zinc et Manganèse complétés à un
mouillant aux extraits naturels protéiques du
Trichoderma.**

Site de production

4 rue du Grand Chêne,
ZA des Avants
34270 St- Mathieu-de-Tréviors
obesnard@biophytech.fr
www.biophytech.fr

-  **Fiche**
-  **sécurité**
-  **Fertisain**
- 

Composition et utilisation du produit

Fertilisation des végétaux.

Protéines de Trichoderma non OGM, issues d'hydrolysats et filtrations de pulpe de betterave non génétiquement modifié (Azote uréique provenant seulement de ces sources organiques). Principalement Cellulase (CAS N°9012-54-8) 60% des protéines, Chitinase (CAS N°9001-06-3) 30% et Autres protéines 10%.
Extraits de Citrus (en tant que mouillant): de d-Limonène (CAS N°5989-54-8)
Chélates de Fe: 0,2%; Zn: 0,1%, Mn: 0,1%
Mg (sous forme oxyde avec extrait d'algues)
Pas de Nitrates, pas Phosphites et pas Chlore.

Identification des dangers

Il n'y a pas de composant dangereux. Liste des dangers: Un contact prolongé avec les yeux peut provoquer une irritation.

Etat physique: Liquide

Odeur: Odeur d'orange et de pêche

Apparence: Liquide

PREMIERS SECOURS

Yeux: Tenir l'œil ouvert et rincez abondamment avec de l'eau pendant 15 minutes. Si lentilles, les enlever.

Peau: Laver à l'eau et au savon la zone concernée.

Ingestion: Sans danger mais éviter d'avalier.

Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

Mesures contre l'incendie

La préparation est considérée comme non inflammable.

Utiliser le moyen d'extinction le mieux approprié (eau pulvérisée, poudre, mousse, sable, CO₂).

Equipements spéciaux d'intervention: port d'un appareil respiratoire autonome recommandé.

Indications annexes: éviter le rejet des eaux d'incendie dans les égouts.

Mesures en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles si déversement / écoulement: éviter si possible le contact avec les yeux et la peau.

Nettoyage / absorption: balayer le produit répandu en vue de son élimination. Si le lieu devient humide, les surfaces contaminées peuvent devenir glissantes. Ne pas jeter le produit récupéré tel quel dans l'environnement, utiliser des containers. Ne pas polluer l'eau.

Manipulation et stockage

Manipulation: Bien suivre les recommandations d'utilisation et d'application notifiées sur l'emballage du produit.

Stockage: Stocker les récipients bien fermés à l'abri de l'humidité et du soleil dans un local frais (18/20°C).

Ne pas stocker près de la nourriture.

Durant un transport, éviter les températures extrêmes (30°C).

STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITE: Stable dans son emballage à température ambiante (20°C maxi) et dans les conditions normales d'emploi.

INCOMPATIBILITES CHIMIQUES: Eviter les traitements fongicides dans les 5 jours après traitement. Compatibilité et incompatibilité avec certains fongicides (se reporter à la fiche de la préparation).

PRODUITS DE DECOMPOSITION

DANGEREUX: Nul

POLYMERISATION: pas de polymérisation

Conditions à éviter: Gel, hautes températures, soleil et humidité.

Informations écologiques

Précautions environnementales: Ne pas polluer l'eau avec la préparation, son emballage et tout matériel contaminé.

protection des organismes aquatiques: Respecter une zone non traitée de 5m par rapport aux points d'eau.

Evolution: La souche I-1236 est une souche naturelle isolée du sol, non transformée. Son devenir dans l'environnement est sans danger. En cas de dispersion de produit, collecter les résidus et les placer dans des containers à cet effet.

ELIMINATION

Revalorisation des déchets par recyclage après élimination des résidus: réglementation en vigueur.
Destruction du produit par autoclavage ou solution de décontamination appropriée.

Information sur la réglementation

Amendement NFU 42-003-2 à base d'oligoéléments et d'extrait naturels de végétaux. Evaluation du produit en accord avec les exigences des Normes Françaises. Respecter la réglementation en vigueur.

Informations toxicologiques

Xi, R42, S2 (des protéines sus forme poudreuses).

En cas de surexposition: une légère irritation peut apparaître.

Voir **Premiers Secours**

INFORMATION SUR LE TRANSPORT

Conditionnement dans son emballage et dans un endroit frais (< 20°C) et sec.

Eviter le soleil direct et les températures extrêmes (30°C).

Contrôle de l'exposition protection individuelle

Paramètres de contrôles spécifiques: Poussières du produit: Non déterminée

Equipement de protection individuel: Equipement individuel de protection obligatoire (gants, vêtements de protection et masque respiratoire) pendant toutes les phases de manipulation de la préparation.

Délai de rentrée dans les cultures: 48h après traitement ou port de protection appropriée.

Propriétés physico-chimiques

Aspect: Liquide point de fusion: Non déterminé

Couleur: Marron-Orangé point d'éclair: Non applicable

Odeur: Odeur caractéristique d'orange et de pêche

Température d'inflammation: Non inflammable

Limite d'explosivité: Non applicable

Solubilité: Soluble dans l'eau.

Autres informations

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les indications données ci-dessous sont basées sur l'état actuel de nos connaissances et expériences relatives au produit concerné à la date de mise à jour. Elles sont données de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuels encourus si ce produit est utilisé pour d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Cette fiche ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité.